



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépendance

Question écrite n° 13485

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les aidants familiaux des personnes dépendantes. Les aidants familiaux sont le plus souvent le conjoint de la personne dépendante. Confrontés à leur propre vieillissement, ils sont inquiets quant au devenir de leur conjoint si, par malheur, ils devenaient indisponibles pour cause de maladie ou d'hospitalisation. Le département des Côtes-d'Armor est, en termes de démographie, le plus âgé des quatre départements bretons, et nous devons faire face, plus qu'ailleurs, à l'allongement de la vie. Elle lui demande donc quelles mesures elle entend prendre pour la nécessaire création de structures d'accueil temporaires pour les personnes dépendantes afin de soutenir les aidants familiaux aussi bien dans l'urgence, que pour leur permettre de prétendre à quelques jours de repos de temps en temps.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13485

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8148

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)